

"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social : SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 101, Route de Saint Genis l'Argentière

522 202 415 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUmise AUX DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
ET APPROUVEE PAR ELLE LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIEME DECISION

Sur proposition du Président, l'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 qui s'élève à TRENTE DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE-SEIZE euros QUATRE-VINGT-SEPT centimes, ci

+ 32 676,87 €

au compte « Autres réserves » dont le montant au 30 septembre 2024, ci.....

+ 1 114 938,31 €

se trouve ainsi porté à UN MILLION CENT QUARANTE SEPT MILLE SIX CENT QUINZE euros DIX-HUIT centimes, ci.....

+ 1 147 615,18 €

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, le montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts (sous réserve que les bénéficiaires remplissent les conditions requises) ainsi que celui des revenus distribués non éligibles à cet abattement ont été les suivants, étant rappelé que la Société n'a émis qu'une seule catégorie d'actions :

<u>CLOTURE DE L'EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>	<u>REVENUS DISTRIBUES</u>	
		éligibles à l'abattement	non éligibles à l'abattement
30 septembre 2023	300 000,00 €	-	300 000,00 €
30 septembre 2022	300 000,00 €	-	300 000,00 €
30 septembre 2021	400 500,00 €	-	400 500,00 €

**Pour extrait certifié conforme
par le Président**



"FOND & MAT"

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 000 euros

Siège social :

SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE (69610) 101, Route de Saint Genis l'Argentièr
522 202 415 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Copie certifiée conforme par le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2024 12			Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	10 149	10 149				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	2 844 504	1 525 095	1 319 409	1 406 787	87 378	6.21
	Autres immobilisations corporelles	316 982	211 728	105 254	156 591	51 336	32.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 720		7 720	7 720		
Total II		3 179 355	1 746 972	1 432 383	1 571 098	138 715	8.83
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	66 905		66 905	88 768	21 863	24.63
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 631 123	1 225	1 629 897	2 351 986	722 088	30.70
	Autres créances	660 611		660 611	107 567	553 044	514.14
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	655 800		655 800	228 306	427 494	187.25
	Charges constatées d'avance (3)	197 758		197 758	364 487	166 729	45.74
	Total III	3 212 197	1 225	3 210 971	3 141 114	69 857	2.22
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 391 552	1 748 198	4 643 354	4 712 212	68 858	1.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2024 12	Exercice N-1 30/09/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 15 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	15 000	15 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 114 938	1 083 250	31 688	2.93
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	32 677	331 688	299 011	90.15
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 164 115	1 431 438	267 323	18.68
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	487 214	865 791	378 576	43.73
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	535 396	213 681	321 715	150.56
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 283 610	1 632 030	348 420	21.35
	Dettes fiscales et sociales	563 302	559 358	3 945	0.71
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	606 338	9 914	596 423	NS
	Produits constatés d'avance (I)	3 379		3 379	
	Total IV	3 479 239	3 280 774	198 465	6.05
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 643 354	4 712 212	68 858	1.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 217 149 2 907 306

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT		Exercice N						Néant ☐	*
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 761	FB		FC	29 761	292 313	
	Production vendue <div>biens*</div> <div>services*</div>	FD		FE		FF			
		FG	7 853 705	FH		FI	7 853 705	7 398 946	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 883 466	FK		FL	7 883 466	7 691 259	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	29 573	188 988	
	Autres produits (1) (11)					FQ	314 026	6	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 227 065	7 886 253	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 298	176 178	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	21 863	53 906	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 724 495	6 055 556	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 716	15 886	
	Salaires et traitements*					FY	433 025	455 603	
	Charges sociales (10)					FZ	123 304	130 104	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION <div>Sur immo. <div>- dotations aux amortissements* dont fonds de commerce HS</div><div>- dotations aux provisions</div></div>					GA	486 352	431 060	
						GB			
						GC	1 225	29 573	
						GD			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*								
	Pour risques et charges : dotations aux provisions								
	Autres charges (12)					GE	343 750	66 076	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	8 154 028	7 413 942	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	73 037	472 311	
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
						GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	35 857	28 687	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS			
	Différences négatives de change					GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	35 857	28 687	
	Total des charges financières (VI)								
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(35 857)	(28 687)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)						GW	37 181	443 624	

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			78 077
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			78 077
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	32		14 231
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			78 081
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	32		92 312
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(32)		(14 235)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 472		97 701
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)										HL	8 227 065		7 964 330
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 194 388		7 632 642
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	32 677		331 688
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY			
		{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *								HP	11 050		11 050
		{ - Crédit bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	21 715		13 681
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			122 621
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités et amendes										32			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 643 354.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 883 466.46 Euros et dégageant un bénéfice de 32 676.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	10 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 515 655		656 040
Installations générales agencements aménagements divers	26 949		1 517
Matériel de transport	309 495		3 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167		558
TOTAL	2 853 266		661 808
Prêts, autres immobilisations financières	7 720		
TOTAL	7 720		
TOTAL GENERAL	2 871 135		661 808

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			10 149	10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		327 191	2 844 504	2 844 504
Installations générales agencements aménagements divers			28 465	28 465
Matériel de transport		26 397	286 792	286 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 725	1 725
TOTAL		353 588	3 161 486	3 161 486
Prêts, autres immobilisations financières			7 720	7 720
TOTAL			7 720	7 720
TOTAL GENERAL		353 588	3 179 355	3 179 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		10 149			10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 108 868	429 247	13 020	1 525 095
Installations générales agencements aménagements divers		10 529	5 017		15 546
Matériel de transport		170 016	51 824	26 397	195 443
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		475	264		739
TOTAL		1 289 888	486 352	39 417	1 736 823
TOTAL GENERAL		1 300 037	486 352	39 417	1 746 972
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	429 247				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 017				
Matériel de transport	51 824				
Matériel de bureau informatique mobilier	264				
TOTAL	486 352				
TOTAL GENERAL	486 352				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		485 992
Emprunts	485 992	
Total (1)		485 992

Engagements reçus



SAS FOND & MAT

Siège social : 101 Route de Saint Genis l'Argentière
69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE
R.C.S. LYON – 522 202 415

Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FOND & MAT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, prix en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément

aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Vénissieux, le 06 décembre 2025

La Commissaire aux Comptes,

Samiha JOMAA pour ALTER CONSEIL AUDIT

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small 'h'.

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS FOND ET MAT

101 ROUTE DE SAINT GENIS

69610 STE FOY L'ARGENTIERE

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2024

AFOREX

5-9 Allée Pont de l'Ane

42100 ST ETIENNE

09 72 38 95 70

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 5147 RTE DE ST GENIS		69610 STE FOY L ARGENTIERE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 5 2 2 2 0 2 4 1 5 0 0 0 2 5		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (VII)		CO	
Reverts : (1) Dont droit au bail		CP	
Clause de réserve de propriété *		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Dont : (3) Part à plus d'un an :		CR	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.....000.....)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 114 938	1 083 250
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 677	331 688
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 164 115	1 431 438
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	487 214	865 791
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	535 396	213 681
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 283 610	1 632 030
	Dettes fiscales et sociales	DY	563 302	559 358
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	606 338	9 914
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 379	
	TOTAL (IV)	EC	3 479 239	3 280 774
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 643 354	4 712 212
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 217 149	2 907 306
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		85 685

SAS Alter Conseil Audit
26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 00039

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

AFOREX

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT		Exercice N						Néant ☐ *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	29 761	FB		FC	29 761	292 313
	Production vendue <div>biens* services*</div>	FD		FE		FF		
		FG	7 853 705	FH		FI	7 853 705	7 398 946
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 883 466	FK		FL	7 883 466	7 691 259
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		6 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	29 573	188 988
	Autres produits (1) (11)					FQ	314 026	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 227 065	7 886 253
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 298	176 178
	Variation de stock (marchandises)*					FT	21 863	53 906
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	6 724 495	6 055 556
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 716	15 886
	Salaires et traitements*					FY	433 025	455 603
	Charges sociales (10)					FZ	123 304	130 104
	DOTATIONS D'EXPLOITATION <div>Sur immo. <div>- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions</div></div>			dont fonds de commerce	HS	GA	486 352	431 060
						GB		
						GC	1 225	29 573
						GD		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GE	343 750	66 076
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	8 154 028	7 413 942
	Autres charges (12)					GG	73 037	472 311
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GH		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GI		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GJ		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GK		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GL		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GM		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GN		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GO		
	Différences positives de change					GP		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GQ		
	Total des produits financiers (V)					GR	35 857	28 687
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GS		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GT		
	Différences négatives de change					GU	35 857	28 687
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GV	(35 857)	(28 687)
	Total des charges financières (VI)					GW	37 181	443 624
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								

Désignation de l'entreprise : SAS FOND ET MAT

Néant ☐ *

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				HB		78 077	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD		78 077	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	32	14 231	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				HF		78 081	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	32	92 312	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	(32)	(14 235)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ			
Impôts sur les bénéfices *					HK	4 472	97 701	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	8 227 065	7 964 330	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	8 194 388	7 632 642	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					HN	32 677	331 688	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	11 050	11 050	
			- Crédit bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	21 715	13 681	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1		122 621	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin	A7	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)					Exercice N			
Pénalités et amendes					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
					32			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs					Exercice N			
					Charges antérieures		Produits antérieurs	

SAS Alter Conseil Audit

26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux

Tel. 04 51 26 20 15

Siret : 810 387 712 00639

SAS Alter Conseil Audit
26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 00639

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 643 354.25 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 883 466.46 Euros et dégageant un bénéfice de 32 676.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAS Alter Conseil Audit
26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 00039

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 149		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 515 655		656 040
Installations générales agencements aménagements divers	26 949		1 517
Matériel de transport	309 495		3 694
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 167		558
TOTAL	2 853 266		661 808
Prêts, autres immobilisations financières	7 720		
TOTAL	7 720		
TOTAL GENERAL	2 871 135		661 808

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			10 149	10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		327 191	2 844 504	2 844 504
Installations générales agencements aménagements divers			28 465	28 465
Matériel de transport		26 397	286 792	286 792
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 725	1 725
TOTAL		353 588	3 161 486	3 161 486
Prêts, autres immobilisations financières			7 720	7 720
TOTAL			7 720	7 720
TOTAL GENERAL		353 588	3 179 355	3 179 355

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 149			10 149
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 108 868	429 247	13 020	1 525 095
Installations générales agencements aménagements divers		10 529	5 017		15 546
Matériel de transport		170 016	51 824	26 397	195 443
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		475	264		739
TOTAL		1 289 888	486 352	39 417	1 736 823
TOTAL GENERAL		1 300 037	486 352	39 417	1 746 972
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.		429 247			
Instal. générales agenc. aménag. divers		5 017			
Matériel de transport		51 824			
Matériel de bureau informatique mobilier		264			
TOTAL		486 352			
TOTAL GENERAL		486 352			

SAS Altar Conseil Audit
26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 90039

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SAS Alter Conseil Audit
26 Rue Simone Veil - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 00039

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		485 992
Emprunts	485 992	
Total (1)		485 992

Engagements reçus

SAS Alter Conseil Audit
26 Rue Simone Vell - 69200 Vénissieux
Tel. 04 51 26 20 15
Siret : 810 387 712 00039